

DEPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement de BERNAY
Canton de Brionne
COMMUNE
DE
BERTHOUVILLE

N°012/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERTHOUVILLE

Date de convocation
31/03/2025

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le quatre avril à vingt heures.

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en **séance ordinaire** sous la présidence de Madame LECLERC Marie-Françoise, Maire.

Date d'affichage

Etaient présents : LECLERC Marie-Françoise, LEGRIX Davy, CAPELLE Christiane, AUMONT Alexis, WELKE Delphine, LASMARTRES Christophe, CEDEYN Jean-Claude, LAVEILLE Olivier.

Nombre de Conseillers

En exercice 11

Absent excusé : MORIN Olivier.

Présents 08

Votants 08

Absents non excusés : DESCHAMPS Patrick, LE HALPERT Patrick.

Dont Pouvoir 00

Pouvoir :

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Monsieur Olivier LAVEILLE a été élu secrétaire.

Objet : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide par **8 voix pour dont 0 pouvoir, 0 voix contre, et 0 abstention** d'appliquer pour **l'année 2025** les taux suivants aux impôts directs locaux :

TAXES	TAUX	BASES D'IMPOSITION	PRODUIT FISCAL
Taxes Foncière Bâtie	36.27 %	253 100.00 euros	91 799.00 euros
Taxes Foncière Non Bâtie	22.99 %	81 100.00 euros	18 645.00 euros
Taxe Habitation	5.30 %	95 200.00 euros	5 046.00 euros
Effet coefficient correcteur (contribution)			- 35 669 euros
TOTAL			79 821 euros

Pour copie conforme

Le Maire

Marie-Françoise LECLERC

Acte rendu exécutoire après :

- Réception en Préfecture le :

- Notification ou publication le :

Le Maire





FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 061 BERTHOUILLE
ARRONDISSEMENT : 27 BERNAY
TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE BERNAY

N° 1259 COM (1)

TAUX

FDL

2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence 2025	Taux plafonds 2025	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025	Taux votés 2025	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025
foncière bâtie (TFB)	246 677	36,27	113,30	253 100	91 799	36,27	91.799
foncière non bâties (TFNB)	79 803	22,99	105,67	81 100	18 645	22,99	18.645
Taxe d'habitation (TH)	93 652	5,30	46,83	95 200	5 046	5,30	5.046
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	115.490
				Total	115 490		

	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité	10		<input type="checkbox"/>
Taxe foncière non bâties (TFNB)				
Taxe d'habitation (TH)	115 490 =			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
		0		1 485	0	0	-35 669	-34 184

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
115.490	-34 184	81.306

À EVREUX

Le 18 MARS 2025

Pour la Direction des Finances publiques,
BRUNO MAUCHAUFFEE

Le 04 AVR. 2025

Pour la Préfecture, Pour la Commune,

Le Maire
Marie-Françoise LECLERC



Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.



COMMUNE : **061 BERTHOUILLE**
 ARRONDISSEMENT : **27 BERNAY**
 TRÉSORERIE OU SGC : **SGC DE BERNAY**

N° 1259 COM (2)
TAUX
FDL
 2025

ETAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

1. **Taxe foncière bâtie :**
 a. Personnes de condition modeste
 b. Taxe à réhabilitation, QPPV, Mayotte
 c. Taxe foncière non bâtie :
 d. Logements sociaux et longue durée

70	0	0	0
----	---	---	---

Taxe foncière non bâtie

Taxe d'habitation :

a. Dotation pour perte de THLV
 b. Mayotte

1 415	>>>
-------	-----

Cotisation foncière des entreprises :

a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire
 b. Base minimum
 c. Locaux industriels
 d. Autres allocations

>>>

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :

a. Par le conseil municipal
 b. Par la loi

4 197

Taxe foncière non bâtie :

a. Par le conseil municipal
 b. Par la loi (terres agricoles)
 c. Par la loi (autres)

13 218

Cotisation foncière des entreprises

a. Par le conseil municipal
 b. Par la loi

>>>

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées
 b. Logements vacants soumis à la THLV
 c. Bases dégrévées hors locaux vacants
 d. Bases dégrévées locaux vacants
 e. Bases dégrévées majo THS

95 200	>>>
--------	-----

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLONES

a. Éoliennes et hydroliennes
 b. Centrales électriques
 c. Centrales photovoltaïques
 d. Centrales hydrauliques
 e. Centrales géothermiques
 f. Transformateurs électriques
 g. Stations radioélectriques
 h. Installations gazières et autres
 i. Taxe sur les pylônes

>>>

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA prév. (compensation TH)
 b. TVA prév. (comp. CVAE)
 c. Coefficient correcteur
 d. Taux FB commune 2020
 e. Taux FB département 2020

>>>	0	0,527878	9,61	20,24
-----	---	----------	------	-------

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :		Taux plafonds de 2025	Taux des EPCI de 2024	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14)
	national 11	départemental 12			
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,74	48,94	122,35	9,05000	113,30
Taxe foncière non bâties (TFNBB)	51,08	52,41	131,03	25,36000	105,67
Taxe d'habitation (TH)	23,88	19,91	59,70	12,87000	46,83
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2024 au niveau :

a. National	>>>
b. Communal	>>>

Taux maximum :

a. Taux communal majoré à ne pas dépasser

>>>

b. Taux maximum de la majoration spéciale

>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée
 b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

>>>	>>>
-----	-----

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Tx moy. 75% départemental
 b. Taux maximum de la majo

8,85	0,590
------	-------

Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

22,96
